

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de Searle S.A.**, à Aubonne, fondation (FOSC du 23.12.1996, p. 7975). Statuts modifiés le 20 mars 2003 (décision du Département des institutions et des relations extérieures). Conseil: 4 membres. Graf Pierre n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Le président Gilgen Christian et le secrétaire Beck Thomas continuent à signer collectivement à deux, mais désormais plus entre eux. Signature collective à deux, mais pas entre eux, est conférée à Fopp Hans Peter, de Davos, à Grüningen, et Zinnenlauf Martin, de Bâle, à Grüningen, tous deux membres du conseil.

Journal no 4423 du 06.05.2003
(00985954 / CH-550.0.172.547-2)